



DOSSIER > Agenda 21 local : quel Réalmontais pour demain ?

N° 6 - OCTOBRE 2007

www.realmont.fr

epères

- **CCR Actualités...**
 - Brèves 1/4
 - Le coût du traitement des ordures ménagères 1
 - Chemins de randonnée 2
 - **DOSSIER** : Du PPDR à l'Agenda 21 du Réalmontais 2/3
- **ZOOM Sur...**
 - Ré'al Croche 2
 - L'Association Culturelle Réalmontaise 3
 - La Farandole 3
- **IDENTITÉS et savoir-faire...**
 - Les pigeons du Mont-Royal... 4
- **FENÊTRE Sur...**
 - Le SCOT de l'Albigeois 4
- **CCR Pratique...**
 - Site internet : pour en savoir plus, suivez la souris 2
 - Assainissement individuel... 4
 - Site Internet : des outils pratiques... 4



ditorial



Depuis avril 2005 *Points Communs* vous propose un zoom de présentation des communes qui composent la CCR. À l'heure où une trentaine d'associations du territoire contribuaient au succès de la 2^e fête du sport, de la culture et des loisirs jeunes, organisée le 15 septembre dernier, nous vous proposons de poursuivre ce tour d'horizon en mettant à l'honneur les associations qui œuvrent bénévolement dans vos communes. Cette tournée démarre à Réalmont par la présentation de trois associations ayant depuis de nombreuses années un rayonnement intercommunal : *Ré'al Croche*, *l'Association Culturelle Réalmontaise* et *la Farandole*.

L'implication des acteurs de la société civile constitue un des éléments forts qui a marqué l'élaboration en 2003 de notre Projet de Développement Durable. C'est pour approfondir et pérenniser ces orientations que notre intercommunalité réfléchit à la mise en place d'un agenda 21 local, pour un développement du Réalmontais qui soit économiquement viable, socialement équitable et environnementalement durable. Notre dossier de *Points Communs* est consacré à cette démarche qui gagne également du terrain dans le Tarn.

Jean-Luc CANTALOUBE

CCR Actualités ...

Brèves

Aides de l'Anah : attention aux délais !!!

Nous rappelons aux personnes ayant constitué un dossier OPAH que les travaux doivent être terminés afin de demander les subventions auprès de l'ANAH et ce dans un délai de 3 ans à compter de la date de l'agrément du dossier. Nous attirons donc l'attention des particuliers pour les premiers dossiers constitués en 2004.

De nouvelles permanences des services publics

Le Conseil Général ouvre de nouvelles consultations sur RV (05 63 48 17 20) :

- La Protection Maternelle et infantile le 4^e mercredi après midi à la CCR
- des assistantes sociales tous les mardi et vendredi matin et les jeudi sauf le 3^e du mois à la Mairie de Réalmont.

Nouveau : Le RAM propose un lieu de rencontre avec les parents/enfants/assistantes maternelles tous les 1^{er} lundi de chaque mois dans la salle communale de Ronel de 9h30 à 11h30 (tel : 05.63.55.85.67).

Haut débit : amélioration du réseau

Les communes de Fauch, Ronel, Roumégoux, Saint-Antonin-de-Lacalm, Saint-Lieux-Lafenasse, Terre-Clapier, Le Travet ont décidé de s'équiper afin de favoriser la desserte en haut débit sur leur territoire. L'exploitation du réseau sera assurée par la Société d'Économie Mixte ETERA attributaire du marché de fourniture de service. L'obtention des financements de l'État et du Département conditionne cependant la faisabilité de cette opération.

Tri

Le coût du traitement des ordures ménagères

La Communauté de Communes du Réalmontais collecte les ordures ménagères ; elle finance également leur traitement, un poste budgétaire qui peut s'avérer très coûteux.

Le traitement des ordures collectées par la CCR est réalisé par TRIFYL (Syndicat départemental de gestion des ordures ménagères).

Il est possible de réduire le coût du traitement en triant !

- le verre peut être mis dans des conteneurs à verre.
- les emballages en carton, les bouteilles et flacons en plastique, les canettes et les boîtes en fer ou aluminium peuvent être mis dans des conteneurs à couvercles jaunes.
- Les déchets verts peuvent être compostés.

services à la population/services de la CCR/gestion des déchets

Barème appliqué à la CCR pour 2007 :

- traitement des ordures ménagères : 69 € HT par tonne.
- tri : de 35 à 45 € HT par tonne suivant que l'on trie plus ou moins,
- surcoût facturé à la CCR : de 64 à 74 € HT par tonne en cas de mauvais tri.

Des composteurs sont à votre disposition à la Communauté de Communes du Réalmontais, boulevard Carnot à Réalmont au prix de 20 €, le 360 l ou 35 €, le 700 l. : tél 05 63 79 21 25.

Les particuliers peuvent déposer gratuitement à la déchetterie départementale de *La Prade* à Réalmont, cartons, ferraille, bois, gravats, tout venant, vieilles peintures, produits chimiques, piles, textiles, batteries (ouverture les lundi, vendredi et



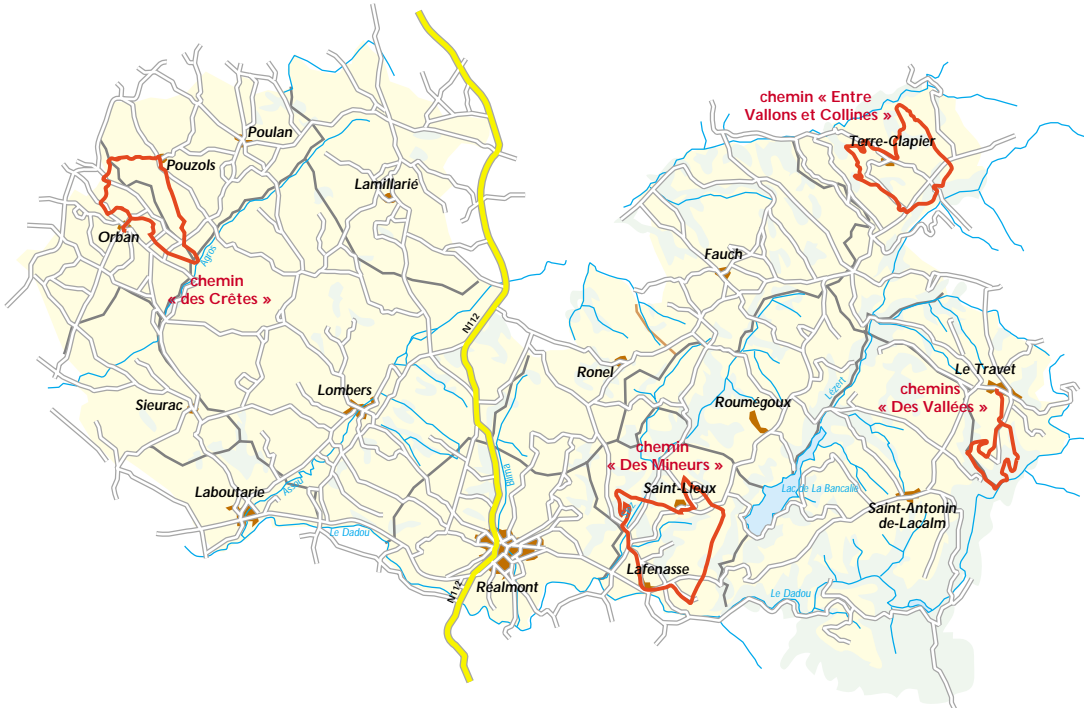
samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00) : tél. : 05 63 55 60 68. ■

En allégeant la masse des ordures ménagères nous réduisons le coût du service et nous participons à la protection de l'environnement.

Au cœur du Réalmontais



Bientôt quatre nouveaux chemins de randonnée



La Communauté de Communes du Réalmontais, en collaboration avec les communes concernées, crée 4 chemins de randonnée :

- Orban et Poulan-Pouzols : « chemin des Crêtes », 9 km ;
- Terre Clapier : « chemin entre Vallons et Collines », 9 km ;
- Saint-Lieux-Lafenasse : « chemin des Mineurs », 11,5 km ;
- Le Travet : « chemin des Vallées » 8 km.

Certaines communes comme Orban, Poulan-Pouzols, Le Travet, ont déjà effectué des travaux avant les vacances avec des bénévoles ou, pour des travaux plus lourds avec des entreprises.

Dès le mois de septembre 2007 les travaux ont continué, en partie financés par la

Communauté de Communes du Réalmontais.

Ces aménagements se feront avec le concours du Centre Permanent à l'Initiation à l'Environnement (CPIE) composé d'une équipe de professionnels qui est chargée de l'aménagement, du balisage, de la sécurisation des chemins et de la mise en place d'une signalétique conforme aux normes du CDRP (Comité Départemental de Randonnée Pédestre).

Les quatre chemins seront praticables en toute sécurité dans quelques mois. Des fiches techniques et descriptives seront disponibles à l'Office de Tourisme du Réalmontais, 8, place de la République à Réalmont. Tél. 05 63 79 05 45 ou à la CCR, 2bis, Bd Carnot 05 63 79 21 25.

actions de la CCR/une ambition un projet/projets en cours



4 ans après l'adoption de son PDDR, la CCR souhaite conforter les orientations en faveur du développement durable prises dès sa création par la mise en œuvre d'un agenda 21 local. Explications et tour d'horizon de cette approche citoyenne de la gestion locale qui trouve de plus en plus d'échos dans les collectivités locales.

« Agir aujourd'hui pour préparer demain » : de la prise de conscience à l'action

« On n'hérite pas de la terre de nos parents, on l'emprunte à nos enfants », cette phrase d'Antoine de St Exupéry résume la prise de conscience depuis les années 90 de la nécessité pour tous de s'engager dans la voie d'un développement durable respectueux de la terre et de l'ensemble de ses habitants en reliant l'économique, le social et l'environnement.

Cette prise de conscience des Etats, à l'échelle mondiale est relayée désormais par les collectivités locales qui ont compris la nécessité d'agir au quotidien dans le cadre d'une démarche agenda 21 local.

La recherche d'un développement durable fonde le projet de développement du Réalmontais

Dès sa création la CCR a souhaité agir dans la durée. Au terme d'un diagnostic réalisé dans le cadre d'une démarche participative ayant mobilisé de nombreux acteurs de la société civile, elle a arrêté et rendu public à Roumegoux, en novembre 2003, son Projet de Développement Durable du Réalmontais (P.D.D.R.), document cadre définissant ses interventions prioritaires pour favoriser le développement durable du Réalmontais à moyen et long terme.

La CCR engage désormais le deuxième volet de ce projet afin de mieux répondre aux exigences d'un agenda 21 local.

Qu'est qu'un agenda 21 local ?

L'agenda 21 local est un projet de territoire à long terme qui se décline en programmes d'actions soumis à une évaluation régulière. Il repose sur la réalisation d'un diagnostic de territoire, une participation des acteurs de la société civile permettant à la collectivité qui le porte d'apporter une réponse globale et cohérente aux enjeux de demain.

Points Communs > N° 6 - OCTOBRE 2007



ZOOM Sur...

Anniversaire

Trois associations réalmontaises fêtent leur anniversaire en 2007. Ré'al Croche et l'Association Culturelle Réalmontaise animent la vie culturelle ; la Farandole, elle, propose un service de garde des petits réalmontais. Elles ont toutes les trois en commun d'animer la vie locale et d'être soutenues par la Communauté de Communes du Réalmontais.

le territoire intercommunal/associations/(AIC)



RÉ'AL CROCHE

Parti de l'initiative de trois musiciens réalmontais amateurs de musique nord américaine Philippe, Christophe et Xavier, Ré'al Croche est né de l'idée de montrer qu'il est possible d'organiser à Réalmont un festival de musique gratuit, pour être accessible à tous, et convivial par la qualité de l'accueil. Ce

défi est rempli depuis 10 ans le 3^e week-end de juillet, suite au succès de la première édition un fameux 12 juillet 1998 et ce grâce notamment au travail des bénévoles.



RE'AL CROCHE

- 200 bénévoles
- 50 000 personnes en 2007
- 104 concerts soit 450 musiciens depuis 10 ans
- 200 voitures américaines tous les ans

Contact : Philippe Langlois ☎ 05 63 45 57 40 Courriel : contact@realcroche.com

Le bureau se réunit durant toute l'année ; un groupe de responsables organise les équipes des 200 bénévoles qui, les jours du festival, mettent la main à la pâte.

La musique est en fait un prétexte au lien social tissé entre les bénévoles et aux rencontres faites entre les nombreux festivaliers. Philippe Langlois, le grand « manitou », espère juste que cette aventure continue et vous réserve pour cela quelques surprises.



Le Développement Durable à l'agenda 21 du Réalmontais

Agenda 21 local : témoignages Tarnais



Gérard POUJADE,
Maire du Séquestre :
« L'agenda 21 concerne l'ensemble de la vie communale et concerne les administrés sous toutes sortes d'aspects » :

- le ramassage scolaire à pied,
- les pistes cyclables qui ont vocation à desservir tous les équipements publics ou commerciaux,
- la mise en place d'éclairage public basse consommation,
- la mise en place de services publics de proximité,
- les moindres consommations d'eau et d'énergie de la commune,
- des règles d'urbanisme qui contraignent les futurs habitants à récupérer les eaux de pluie,
- les acquisitions de matériels plus respectueux de l'environnement (machine à désherber thermique, voiture électrique, ...)

Ce sont au total plus de 60 actions qui peuvent concerner tout habitant du Séquestre dans la vie de tous les jours.

* la commune du Séquestre a obtenu en 2005 le trophée du ruban du développement durable à l'Assemblée Nationale.

Damien CHAMAYOU,
Président de la Communauté de Communes des Monts d'Alban « La communauté de communes est le bon échelon territorial pour la mise en œuvre d'un agenda 21 en milieu rural ».

La Communauté de communes est le niveau territorial compétent en matière d'aménagement ou de prospective, de développement économique, d'environnement et souvent d'équipements et services sociaux. C'est l'instrument de solidarité locale où l'on peut partager à plusieurs communes des moyens financiers et du personnel pour préparer et conduire un projet de territoire tel qu'il est attendu dans un agenda 21. C'est enfin un périmètre pertinent d'action, un bassin de vie quotidienne, où l'on peut engager une dynamique avec un nombre suffisant de partenaires associatifs ou professionnels.

L'agenda 21, si une large implication des acteurs locaux est engagée dans son élaboration, apporte à l'intercommunalité un outil efficace de cohésion entre les habitants de différentes communes. Pour y parvenir il ne faut pas plaindre son temps et sa peine pour écouter, expliquer, concilier. Le travail d'animation (élus et techniciens) est mille fois plus important que la communication !



Il ne faut pas plaindre son temps et sa peine pour écouter, expliquer, concilier. Le travail d'animation (élus et techniciens) est mille fois plus important que la communication !



Questions à Jean ROGER
Conseiller général de Réalmont

Monsieur Roger, en quoi le Réalmontais est concerné par la démarche Agenda 21 conduite par le Département ?

Le Conseil général s'est appuyé sur une large concertation des citoyens tarnais, qui a abouti à la définition de l'Agenda 21 Départemental, adopté le 1^{er} février dernier.

Trois exemples concernant notre territoire parmi les nombreuses actions départementales prévues dans cet agenda :

– Le **collège Louisa Paulin** a fait l'objet d'une extension importante conçue en basse énergie. Il propose cette année, pour la restauration collective, de favoriser les produits frais proposés par les fournisseurs locaux. Il s'agit de stimuler la demande en produits agricoles de qualité issus de l'agriculture biologique et de satisfaire l'appétit et l'apprentissage du goût des collégiens.

– Concernant les services aux personnes et aux usagers, le Conseil Général accompagne la création à Réalmont d'un **centre de ressources** permettant de regrouper au côté des services de la Communauté de communes, de la Chambre d'agriculture, de l'ADMR, les services sociaux du Département (aide sociale, PMI...). L'objectif est de favoriser en tout lieu du département un accès équitable aux services.

– Le développement et l'aménagement de la **voie verte**, permettant la traversée du réalmontais par des déplacements doux, intègre les dimensions du développement durable (protection de la biodiversité, accessibilité de différents publics, champ d'expérimentation pour l'insertion de jeunes en difficulté...).

On pourrait également citer le développement des NTIC*. Investir dans la concertation, la diffusion et le partage des connaissances est une stratégie « gagnante » sur le long terme.

* Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

Et maintenant ?

En septembre 2005, le projet de notre territoire a été retenu par un jury national (35 lauréats au niveau national et 3 en Région Midi-Pyrénées) et la CCR a pu bénéficier de l'appui financier de l'Etat, de la Caisse des Dépôts et Consignation et de l'ADEME afin de conduire le 2^e volet du PDDR. D'ici la fin de l'année 2007 cette démarche donnera lieu à des échanges avec les acteurs de la société civile préalable à l'adoption de l'Agenda 21 du Réalmontais.

Repères

- **Economie** : les réserves pétrolières connues épuisées au bout de 40 ans de consommation.
- **Environnement** : en 2015, 20% de la population mondiale souffrira de la ressource en eau.
- **Solidarité** : aujourd'hui 86% de la richesse du globe est détenue par 20% de la population, 14 % de la population de Midi Pyrénées vit en dessous du seuil de pauvreté.
- **Développement durable** : Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins. Ce développement vise à répondre aux besoins de toute la population, avec le souci de préserver l'environnement, d'assurer l'accès de tous aux services essentiels, de développer des activités économiques soutenables

les actions de la CCR/une ambition un projet/un territoire qui réfléchit



L'ASSOCIATION CULTURELLE DU RÉALMONTAIS

Il y a maintenant dix ans, Mme Aufranc découvrait que Molière était passé dans les environs de Réalmont et avait rencontré Guérin de Bouscal, Consul de Réalmont et auteur de théâtre dont Molière s'inspira. Avec les commerçants, la municipalité et la participation des écoles, la première **Fête à Molière** voit le jour : une jolie foule costumée dans les rues, un beau succès pour les pièces de Molière.

Très vite, l'association diversifie son activité durant toute l'année, tout en continuant de proposer ce moment festif du mois de mai. Il y a sept ans, elle réactive le cinéma de Réalmont et diffuse depuis sa programmation.

L'ASSOCIATION CULTURELLE DU RÉALMONTAIS

Son objectif est de promouvoir des manifestations culturelles pour tous, notamment autour de la musique et du théâtre (concert, pièce de théâtre, cabaret, conférence...). Partenaire de la *Scène Nationale d'Albi* et de l'*Opéra Eclaté*, l'association souhaite que le public trouve dans les spectacles programmés un enrichissement culturel par la découverte de nouveautés et distraction (spectacles gais).

Toute personne intéressée par l'association est bienvenue.



• 250 adhérents
• 50 spectacles programmés en 10 ans
Contact :
Louissette Taddei, présidente
☎ 05 63 55 53 77
courriel
louissette.taddei@wanadoo.fr

LA FARANDOLE

En 1988 Maïté Bertrand éducatrice spécialisée monte, avec d'autres parents, l'association la Farandole afin de créer une crèche. Cette crèche de 16 places initialement s'installe dans les logements HLM de la place de la Briqueterie. Dès le départ, l'association salarie des professionnels de la petite enfance afin d'offrir une garde de qualité aux familles réalmontaises.

Les besoins augmentant, la crèche déménage en 1997 après la construction par la mairie de Réalmont d'un nouveau local sur cette même place afin de proposer de nouvelles disponibilités aux familles (22 places, puis 25 en 2000). En 2005, la Communauté de Communes du Réalmontais prend le relais de la commune de Réalmont dans son soutien à l'association.



• 25 places pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans.
• 60 familles adhérentes
• 11,5 heures d'ouverture par jour
• 9 salariés (1 puéricultrice, 1 éducatrice, 2 auxiliaires de puériculture, 5 animatrices)

Président : Claude Vaissière
Directrice : Valérie Fréalle
☎ 05 63 45 56 73

Les bénévoles de la Farandole sont investis dans la gestion de la structure et la vie associative ; les salariés ont, eux, une mission éducative : la mission de service public est ainsi bien remplie.





Gastronomie **les pigeons du Mont Royal, à Lombers**

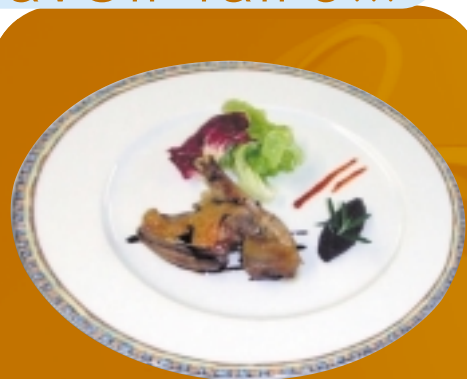
Le Réalmontais s'exporte sur les tables du Tarn et de Midi Pyrénées

En venant de Lombers, direction Gaillac, prendre à droite à 1 km, vous roulez sur une petite route à flanc de coteaux, entre pâturages et bois de chênes. Des panneaux indiquent « pigeons » ou « pigeonnier du Mont Royal ». Une dernière montée et vous y êtes. En fond sonore, des milliers de roucoulements : plus de 4 000 couples de pigeons vivent ici, dans de vastes volières. Chaque couple donne naissance à une quinzaine de pigeonneaux par an, qui vont se retrouver dans les assiettes des connaisseurs... L'élevage du Mont Royal est connu des meilleurs cuisiniers et restaurateurs de Midi-Pyrénées. Ces fins gastronomes, particulièrement exigeants, choisissent ici les pigeons qu'ils accommodent pour leurs convives.

Depuis l'Aubrac, où officie le célèbre **Michel Bras**, jusqu'à la Vallée de la Dordogne en passant par Belcastel, Cordes et Toulouse, la plupart des lauréats du Guide Michelin viennent chercher leurs pigeons à Lombers !

Pourquoi un tel succès ?

« *D'abord, nous aimons notre métier d'éleveurs* » déclare Lionel Monneret, l'un des associés. « *Nous faisons très attention à la santé de nos pigeons, à leur tranquillité, à leur bonne alimentation : blé, maïs et un complément 100% végétal* »... Les pigeonneaux du Mont Royal sont abattus et préparés sur place, dans un atelier aux normes de l'Union Européenne. En plus des 2 éleveurs, le site fait travailler 5 personnes : Bérengère, responsable de l'atelier, Marie-Claire, Patricia, Saada et Christophe. À côté des volières, Bernard Vazzoler a fait construire un pigeonnier « à l'ancienne » de type Castrais, transformé en écomusée du pigeon qui se visite le dimanche, sur



Recette

aimablement fournie par le Restaurant « Les Secrets Gourmands » à Réalmont

FILET DE PIGEONNEAU DU MT ROYAL CONFIT À L'HUILE D'OLIVE ET ROMARIN, PURÉE À L'AIL ROSE DE LAUTREC

Pour 4 personnes

2 gros pigeons du Mt Royal, sel fin, 25cl d'huile d'olive, 1 tête d'ail rose de Lautrec, 1 branche de romarin, salade, tapenade noire

1. Lever les filets de pigeonneaux et les cuisses
2. Les mettre au sel fin pendant 4 heures
3. Les faire doucement confire dans l'huile d'olive, l'ail épuché et le romarin pendant 35 minutes.
4. Écraser l'ail en purée
5. sur une assiette mettre un peu de salade, la tapenade, le pigeon tiède et la purée d'ail.

réserve à partir du mois de mars jusqu'en octobre et toute l'année pour les groupes.

GAEC Les Pigeons du Mont Royal
Tél : 08 71 70 10 65

● Assainissement individuel : des aides pour la réhabilitation des installations non conformes

Depuis septembre 2006, la société **VEOLIA EAU** assure le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour le compte de la Communauté de Communes du Réalmontais. Sur les 1800 installations existantes sur le territoire, 551 ont été diagnostiquées au 30 juin 2007. Ces contrôles ont fait apparaître 179 installations non-conformes à forte pollution soit 32 % du parc contrôlé. Celles-ci peuvent bénéficier d'aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour leur réhabilitation dans le cadre d'un programme lancé par la CCR en coordination avec l'Agence et VEOLIA.

Les personnes concernées vont être contactées pour établir un dossier de demande d'aide qui se monte à 50 % du montant des travaux plafonnés à 9000 €. La démarche engagée par la CCR est fondée sur le volontariat, toutefois, nos préoccupations de développement durable et de respect de l'environnement nous incitent à vous inviter à souscrire à cette démarche.

Pour les installations qui sont diagnostiquées après le 30 juin, la même opération sera reconduite en 2008.

● Site Internet : pour en savoir plus, suivez la souris !

Ce symbole en fin d'article vous donne le chemin des CLICS à suivre pour aboutir à l'info souhaitée sur **www.realmont.fr**. Utile pour approfondir ou actualiser les informations contenues dans « Points communs ». Pour cela cliquer sur vie citoyenne et suivez les indications de la souris. 4 couleurs pour les 4 rubriques principales :

Bienvenue / Le territoire intercommunal / Les actions de la CCR / Services à la population

EX : SPANC : services à la population/services de la CCR/assainissement individuel

● Site Internet : des outils pratiques, essayez les !

La page d'accueil du site Internet de la CCR (**www.realmont.fr**, cliquer *vie quotidienne*) est dotée d'un **annuaire pratique** permettant de disposer des adresses, coordonnées téléphoniques et de liens Internet utiles dans de nombreux secteurs du territoire.

Brèves...

● Information et animation

Le Conseil communautaire a décidé de s'équiper d'une sonorisation, d'un podium démontable. Ce matériel, financé par le Département, la Région et l'Europe au travers du programme Leader Plus, pourra être partagé entre différents utilisateurs (communes, associations...).

Lexique

● **Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.)** : Le S.C.O.T. est un outil de réflexion et de mise en œuvre d'une planification intercommunale. Il vise à préserver à moyen et long terme la cohérence et les équilibres territoriaux en matière d'urbanisme, d'environnement, d'habitat, de tourisme, de déplacements ou encore de développement économique.



FENÊTRES Sur ...

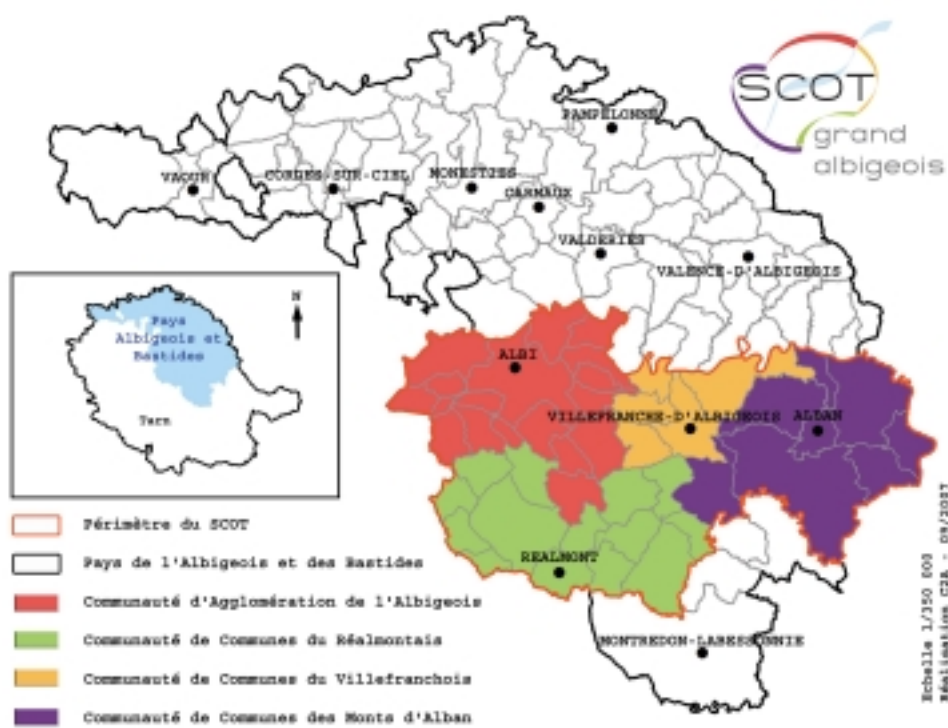
Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Albigeois

SCOT : la recherche d'un équilibre entre les intercommunalités de l'agglomération albigeoise, du Réalmontais, des Monts d'Alban et du Villefranchois, premiers éléments de présentation.

Questions posées à Gérard **POUJADE**, président du SCOT du Grand Albigeois

Qu'est-ce qu'un SCOT, à quoi sert-il ?

La société actuelle connaît de grandes mutations en matière d'urbanisme, liées aux évolutions des modes et lieux de vie, des déplacements, du développement économique... Pour répondre à ces changements, il est nécessaire d'avoir une vision d'ensemble du territoire et de son développement. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) permet, à l'échelle intercommunale, de fixer des orientations générales d'aménagement, pour les 10 à 15 ans à venir.



Quel sera son impact sur le Réalmontais ?

Le SCOT créera un cadre d'action réglementaire aux politiques du Réalmontais et de ses différentes communes, en matière d'urbanisme, d'environnement, d'habitat, de tourisme, de déplacements ou encore de développement en suivant les principes de cohérence et d'équilibre territoriaux. Ainsi, le développement économique ne pourra se faire sans penser aux transports, les futures zones d'habitation devront prendre en compte les espaces naturels à préserver... Il viendra s'imposer aux différents documents d'urbanisme et d'aménagement réglementant le

territoire (Plans Locaux d'Urbanisme, opérations d'aménagement...).

Où en est-on ?

Le coup d'envoi des études vient d'être donné. La première étape est le diagnostic, qui correspond à une photographie du territoire, par thématiques : habitat, démographie, environnement, économie, déplacements, équipements publics... servant de base à la réflexion à venir.

Contact SCOT : 05 63 45 72 47

le territoire intercommunal/ un territoire élargi